

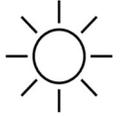


Municipalité de

TADOUSSAC



GUIDE DU PARENT CAMP DE JOUR ÉTÉ 2025



1. PRÉAMBULE

Ce guide a été conçu afin de répondre à vos interrogations concernant le camp de jour. Si vous avez d'autres questions après la lecture de ce guide, n'hésitez pas à nous contacter.

Le camp de jour est un endroit où les enfants de 5 à 12 ans vivent une série d'activités les plus enrichissantes les unes que les autres. C'est la place des enfants pour l'été. On apprend, s'amuse, réalise des projets, on pratique du sport, on bricole, etc.

Petits et grands repartiront avec de merveilleux souvenirs de leur été.

2. ÉQUIPE D'ANIMATION

Voici les membres de l'équipe pour l'été 2025 :

- Responsable du camp de jour : Sarakim Gauthier
- Moniteur 1 : Olivier Gauthier
- Moniteur 2 : Jade Lebel

3. HORAIRE TYPE D'UN CAMP DE JOUR

7h30 –	Service de garde
9h00 –	Rassemblement et début des activités
10h00 –	Collation
10h30 –	Reprise des activités
11h30 –	Diner
12h30 –	Reprise des activités
14h00 –	Collation
14h30 –	Reprise des activités
16h00 –	Contrôle des départs et service de garde
17h30 –	Fin du camp

4. TENUE VESTIMENTAIRE

Comme les enfants bougent beaucoup durant la journée, il est important qu'ils aient des vêtements confortables.

Habillement fortement suggéré

- Culotte courte
- Gilet à manches courtes
- Espadrilles ou sandales attachées
- Casquette et/ou foulard pour se protéger du soleil

Chandail officiel

Chaque enfant aura un t-shirt à l'effigie de la municipalité. Le t-shirt est obligatoire pour les sorties à l'extérieur du site du camp de jour.

5. MATÉRIEL À APPORTER

Chaque jour, veuillez mettre dans le sac de votre enfant :

- Repas (lunch pour le dîner)
- 2 collations
- Jus
- Bouteille d'eau ou gourde
- Maillot de bain, casque de bain et serviette
- Chapeau ou casquette
- Crème solaire
- Vêtements de rechange

Au besoin :

- Imperméable pour les journées pluvieuses
- Coton ouaté pour les matinées fraîches

Il est important d'identifier clairement tout le matériel de votre enfant.

6. MATÉRIEL INTERDIT

Certaines pièces de vêtement sont interdites afin de prévenir les blessures et de favoriser la pratique sécuritaire d'activités sportives. De plus, nous insistons pour que les jeux de la maison y restent, à moins que l'animateur ne l'autorise. Cela évitera bien des disputes, des pertes et des pleurs.

- Camisoles
- Jupes et robes
- Gougounes et « Crocs » (sauf à la piscine et aux jeux d'eau)

- Vêtements affichant des messages négatifs ou violents
- Gilets courts (type bedaine)
- Jeux de la maison
- Objets électroniques

7. DÎNER ET COLLATIONS

La période du dîner est de 12h00 à 12h30. Comme votre enfant demeure au camp de jour toute la journée, il est important de lui fournir de quoi tenir durant toutes les activités.

Des réfrigérateurs et un four à micro-ondes sont à la disposition des participants. Cependant, lors des sorties, un repas froid est à prévoir.

Les animateurs dînent avec les enfants.

Pendant la journée, une période est réservée pour une collation en avant-midi, et les enfants sont libres de prendre une autre collation en milieu d'après-midi.

Pour des raisons d'allergies, nous ne permettons pas l'échange ou le partage de nourriture.

Suggestion de boîte à lunch

- 2 jus de fruits et une bouteille d'eau
- Nourriture santé, c'est-à-dire des bons aliments (fruits, légumes, barres tendres)*
- Un repas principal santé qui saura soutenir l'enfant le reste de la journée

Pour prévenir tout incident en lien avec les allergies alimentaires, il est interdit de mettre dans la boîte à lunch des produits contenant des noix ou des arachides. Les contenants de verre sont également interdits.

**Références Internet pour idées de boîte à lunch santé*

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/viragesante/pdf/fiche4.pdf>

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Consommation/boitelunch/Pages/boitelunch.aspx>

<http://www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca/index.php?bons-coups-une-boite-a-lunch-sante>

8. CODE DE VIE/ CODE DE CONDUITE DES ENFANTS

Puisque je suis maintenant inscrit au camp de jour et que je veux m’amuser dans un climat sain et sécuritaire, il est entendu que :

- j’écoute et mets en application les consignes et les règles de mon animateur et du camp de jour;
- je participe activement aux activités et je m’amuse;
- je fais de bons gestes et je surveille mon langage lorsque je m’adresse aux autres;
- je fais attention au matériel et au site du camp de jour;
- je ramasse mes déchets et les mets à la poubelle;
- je reste avec mon animateur et mon groupe;
- je m’habille convenablement pour participer aux activités;
- je m’exprime calmement et je recherche des solutions non violentes;
- je suis de bonne humeur et souriant;
- je suis poli avec les animateurs et les amis du camp de jour.

Ce qui veut dire qu’il m’est interdit de...

- sacrer ou d’avoir un langage inapproprié;
- frapper les autres ou me battre;
- me sauver;
- crier des noms;
- lancer des objets;
- être arrogant envers les animateurs;
- briser du matériel;
- vandaliser le site ou les bâtiments.

9. CONTRÔLE DES DÉPARTS À LA FIN DE LA JOURNÉE

Le départ est contrôlé afin d’assurer la sécurité des participants.

- La personne qui viendra chercher votre enfant devra se présenter au responsable du service de garde. L’animateur indiquera sur la fiche de présence que votre enfant a bel et bien quitté le camp de jour.
- Seules les personnes inscrites sur la liste de présences sont autorisées à partir avec l’enfant. Si une autre personne que celles inscrites sur la liste doit venir chercher votre enfant, vous devez nous en aviser. Vous comprendrez que nous refuserons de laisser partir votre enfant avec toute personne qui n’est pas inscrite sur la liste.
- Conformément à l’autorisation que vous aurez préalablement donnée, votre enfant sera autorisé à partir à pied ou à vélo à 16 h seulement ou à l’heure que vous aurez

indiquée sur la fiche d'inscription. Avant de partir, votre enfant devra aviser le responsable du service de garde chargé du contrôle des départs.

- Si vous devez venir chercher votre enfant avant la fin des activités régulières, prévenez le responsable du service de garde le matin afin qu'il en informe l'animateur de votre enfant pour que celui-ci soit prêt à votre arrivée.

10. PROCÉDURE EN CAS DE RETARD OU D'ABSENCE

Si vous arrivez avec votre enfant plus tard que l'heure où les activités débutent, assurez-vous qu'il ait rejoint son groupe avant de repartir. Si vous arrivez en retard une journée de sortie et que votre enfant a raté l'autobus, vous devrez garder votre enfant avec vous toute la journée.

La direction du camp de jour n'effectue pas d'appel de vérification en cas d'absence de votre enfant.

Si votre enfant ne pourra se présenter, communiquez avec le camp de jour avant 9h00 au (418) 235-4446, poste 1201. Vous pouvez laisser un message dans la boîte vocale.

11. PROCÉDURE DE COMMUNICATION

N'hésitez pas à communiquer avec nous s'il y a quoi que ce soit. La direction du camp de jour peut être jointe en tout temps durant les heures du camp de jour et du service de garde au (418) 235-4446, poste 1009. Une boîte vocale est disponible au besoin.

12. AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Médicaments prescrits

Tous les médicaments prescrits doivent être remis au responsable du service de garde à l'arrivée, (à moins d'avis contraire) au début de la journée. Les médicaments seront administrés à l'enfant par le responsable des premiers soins, selon la posologie indiquée. Les médicaments seront rendus aux parents à la fin de la journée ou de la semaine, selon le cas.

Le contenant du médicament doit être identifié par l'étiquette de posologie et inclure les renseignements suivants :

- Nom et prénom de l'enfant;
- Posologie;
- Durée du traitement;

Si votre enfant a besoin d'un auto-injecteur Epipen, assurez-vous que celui-ci soit facilement accessible au personnel du camp de jour.

Toute maladie contagieuse doit être signalée au personnel du camp de jour.

L'enfant qui a de la fièvre ou est blessé doit rester à la maison, sur place nous tenterons de vous contacter. En cas d'accident, nous communiquerons immédiatement avec les personnes ressource indiquées à la fiche-santé.

Sans votre accord et en cas extrême, votre enfant pourra être transporté en ambulance, les frais de transport vous seront facturés.

Un téléphone et une trousse de premiers soins sont sur place à tous les jours.

Pour chaque incident et/ou accident, un rapport est dûment complété par le personnel du camp de jour.

Sorties

Des autobus scolaires assurent le transport des enfants les jours de sorties.

Les horaires exacts des sorties vous seront communiqués en temps et lieu. Il est extrêmement important d'arriver 15 minutes avant l'heure du départ annoncée.

En cas de sortie à la piscine, veuillez vous assurer que votre enfant ait sa veste de flottaison (VFI) appropriée selon ses capacités à nager.

En cas de pluie :

Lors des journées de pluie, les activités du camp de jour ont lieu quand même. Si une sortie était prévue, nous vous conseillons d'appeler le camp de jour à partir de 7h30 pour savoir si la sortie est reportée ou non.

Nous vous souhaitons un bel été parmi nous et n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous deviez avoir des questions, préoccupations et/ou suggestions, il nous fera plaisir d'y répondre !

Moniteurs durant les heures du camp et du service de garde : (418) 235-4446, poste 1201

Kathy Barnes, responsable aux loisirs pour la municipalité de Tadoussac : (418) 235-4446, poste 1009.